

Hotel Zadig

De: georges brandt <georges.brandt@icloud.com>
Envoyé: lundi 2 octobre 2023 06:41
À: Hotel Zadig
Objet: Fwd:

Envoyé de mon iPhone

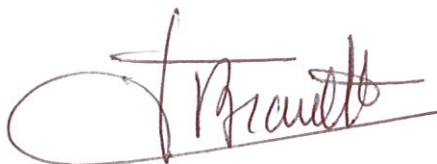
Début du message transféré :

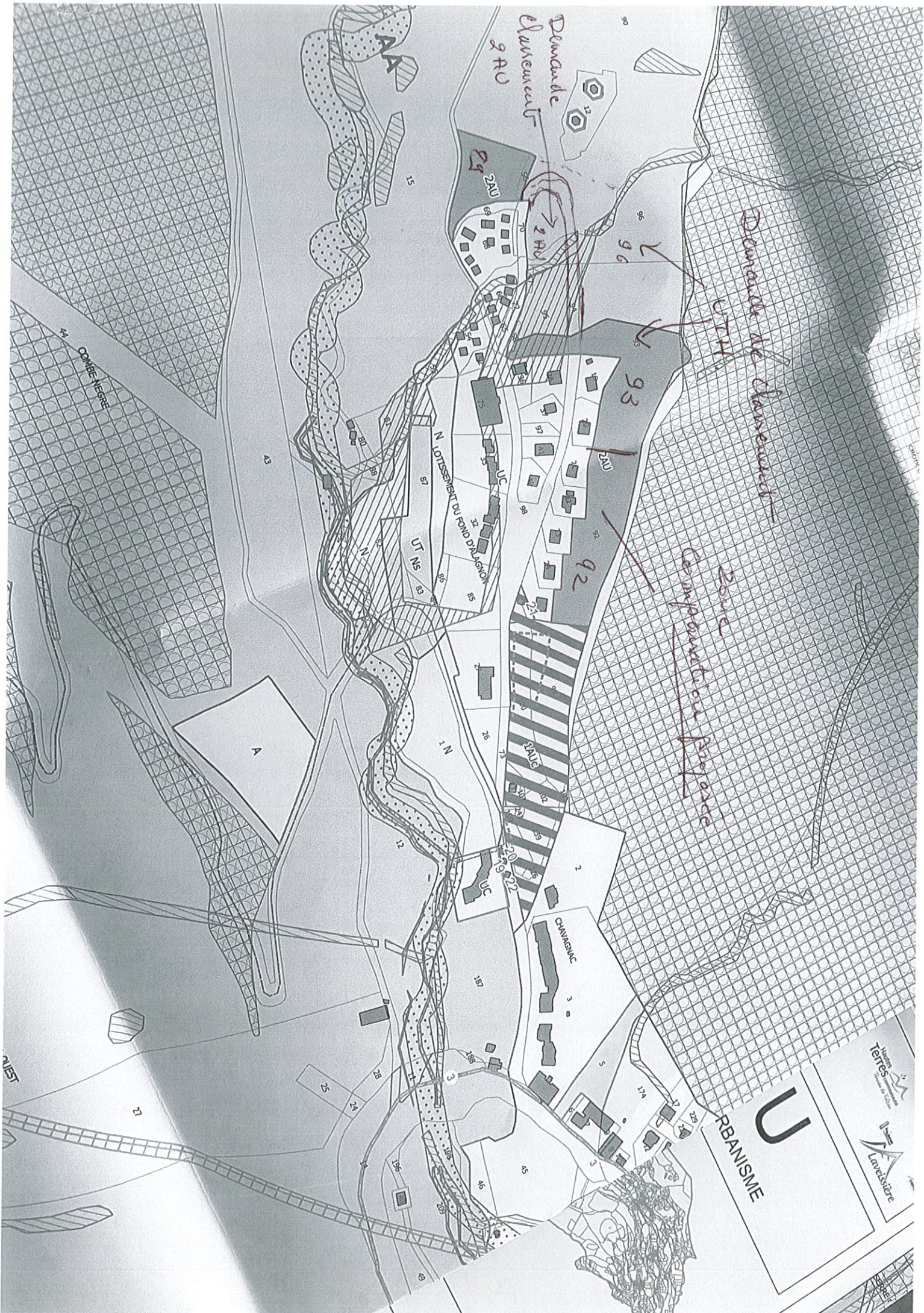
De: georges brandt <georges.brandt@icloud.com>
Date: 3 mai 2023 à 12:51:40 UTC+2
À: Brandt Georges <georges.brandt@gmail.com>

~~PLU~~ PLU

Ayant pris connaissance du projet de ~~PLU~~ pour la zone de Font d Alagnon et du classement de la parcelle 89 en 2 AU actant l'extension de la zone de construction je vous confirme ma demande de classement de la même façon et dans le prolongement des mêmes limites de la partie haute du terrain parcelle 93 dont une partie est déjà classée 2AU et se prolongeant en parcelle 96. Ce classement permettrait de réaliser un projet d'hébergement en petits chalets locatifs sous forme de résidence hôtelière qui serait animée à partir du site des burons parcelle 12. De même pour cette parcelle un classement spécifique avait été demandé pour réhabiliter le village pré existant des burons (hébergement et animation) dont photos et projet joints. Cela viendrait à créer un ensemble typique et vivant sur ce site.

Implantation de petits chalets (cottage)
sans voirie et desservi par cheminement, permeable,
viabilité existante. (Aménagement, Route, EDF)
Pas de déboisement, et terrassement très limité,
circulation en sens unique favorisant le développement.
Compensation sur parcelle 92 en totalité et partiellement 93.
entraînant tout déboisement
Réalisation possible sans délai.





Urbanisme
Terres
L'Alsacien
L'Alsacien

U

URBANISME